

Réf.	2021	009
------	------	-----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
07/04/2021	19/04/2021	19	18	19

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle municipale Les Marronniers située 2 rue de l'ancienne ferme école à Fontenay-lès-Briis, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

**Mmes**, ARTUS, DUPONT, DUVAL, HENNOCQ, JALABERT, JOAO, MAINGONNAT, MARCADÉ et NORDBERG  
**MM.** BRUNEL, CIPRES, DEGIVRY, FRAPIER, GOBLET, JACQUET, LAVAUD, RABY et SCHMIDT

Absents ayant donné procuration à :

Mme DELANGUE a donné pouvoir à M. FRAPIER

Mme HENNOCQ a été désignée comme secrétaire de séance.

---

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 - VILLE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-2 et suivants.

VU la délibération N°2447 20 en date du 15 décembre 2020 par laquelle le Conseil municipal a autorisé l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

VU la délibération prise au cours de cette même séance relative à l'approbation du compte administratif 2020.

VU la délibération prise au cours de cette même séance relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2020 au budget primitif 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2021 de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement qui s'équilibre comme suit :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP	LIBELLE	BP 2021	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	596 575.00 €	16	3 (GJ, SA, SR)	0
012	Charges de personnel	978 800.00 €	16	0	3 (GJ, SA, SR)
014	Atténuation de produits	45 750.00 €	19	0	0
65	Autres charges de gestion courante	122 820.00 €	16	0	3 (TL, JB, ED)
66	Charges financières	19 407.71 €	19	0	0
67	Charges exceptionnelles	400.00 €	19	0	0
022	Dépenses imprévues	22 480.80 €	19	0	0
023	Virement à la section d'investissement	260 000.00 €	17	2 (GJ, SA)	0
042	Opérations d'Ordre transfert entre sections	8 335.63 €	19	0	0
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 054 569.14 €</b>			
013	Atténuation de charges	40 000.00 €	19	0	0
70	Ventes produits, prestations services	186 650.00 €	19	0	0
73	Impôts et taxes	1 348 050.00 €	19	0	0
74	Dotations subventions participations	236 550.00 €	19	0	0
75	Autres produits de gestion	21 310.00 €	19	0	0
76	Produits financiers	0.00 €	19	0	0
77	Produits exceptionnels	500.00 €	19	0	0
<b>002</b>	<b>Résultat antérieur reporté</b>	<b>221 509.14 €</b>	17	2 (GJ, SA)	0
042	Opérations d'Ordre transfert entre sections	0.00 €	19	0	0
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 054 569.14 €</b>			

## SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP	LIBELLE	BP 2021	Pour	Contre	Abstention
20	Immobilisations incorporelles	39 550.00 €	19	0	0
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (reports 2020)</b>	<b>13 746.41 €</b>	19	0	0
21	Immobilisations corporelles	1 030 646.41 €	19	0	0
23	Immobilisations en cours	0.00 €	19	0	0
10	Dotations Fonds divers réserves	200.00 €	19	0	0
16	Emprunts et dettes	59 578.06 €	19	0	0
020	Dépenses imprévues	15 108.44 €	19	0	0
040	Opérations d'Ordre transfert entre sections	0.00 €	19	0	0
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 145 082.91 €</b>			
13	Subventions d'investissement	172 495.00 €	19	0	0
138	Autres subventions non transférables	0.00 €	19	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	351 000.00 €	19	0	0
23	Immobilisations en cours	0.00 €	19	0	0
10	Dotations Fonds divers réserves	115 000.00 €	19	0	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000.00 €	17	2 (GJ, SA)	0
024	Produits des cessions	0.00 €	19	0	0
<b>001</b>	<b>Résultat reporté d'investissement (excédent)</b>	<b>138 252.28 €</b>	18	1 (SA)	0
021	Virement de la section de fonctionnement	260 000.00 €	19	0	0
040	Opérations d'Ordre transfert entre sections	8 335.63 €	19	0	0
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 145 082.91 €</b>			

Accusé de réception en préfecture  
091-219102431-20210412-DELIB2021\_009-BF  
Date de télétransmission : 22/04/2021  
Date de réception préfecture : 22/04/2021

\* GJ – Gaële JOAO / SA- Séverine ARTUS / SR- Stéphane RABY / TL- Thierry LAVAUD / JB- Jérémie BRUNEL / ED - Emmanuelle DUVAL

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Le Maire,



Thierry DEGIVRY.

Accusé de réception en préfecture  
091-219102431-20210412-DELIB2021\_009-BF  
Date de télétransmission : 22/04/2021  
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Accusé de réception en préfecture  
091-219102431-20210412-DELIB2021\_009-BF  
Date de télétransmission : 22/04/2021  
Date de réception préfecture : 22/04/2021